



URGENCE « Aléas climatiques »

Foire aux questions



Vous êtes nombreux à nous poser ces questions.

- Pourquoi le SPF appelle-t-il à la solidarité pour les sinistrés des aléas climatiques?
- Comment le SPF se mobilise-t-il ?
- Quelle est l'expérience du SPF en matière d'aide d'urgence ?
- Comment agit le SPF lors d'une urgence humanitaire ?
- Je souhaite partir en mission / apporter une aide bénévole.
- Je souhaite faire un don matériel (produits alimentaires, vêtements ...).
- Je veux faire un don financier pour les sinistrés. Comment faire ?

Pourquoi le SPF appelle-t-il à la solidarité en faveur des populations touchées par les aléas climatiques ?

Irma, José, Katia, etc. : la série d'ouragans qui a touché la région Caraïbes, le sud des Etats-Unis et les Antilles ces derniers jours est d'une ampleur sans précédent. Il y a quelques semaines, un autre ouragan, Harvey, balayait les Etats-Unis (Texas et Louisiane). Maisons détruites, toits arrachés, voitures retournées, arbres déracinés, bâtiments municipaux hors d'usage, etc. Les dégâts engendrés par ces catastrophes climatiques sont majeurs et les zones sinistrées sont ravagées. Dans les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, Anguilla et Barbuda, les îles Vierges et les îles Turques-et-Caïques les dégâts sont immenses.

C'est le rôle du Secours populaire d'appeler à la solidarité, lorsqu'un tel drame se produit. Nous savons que la solidarité du SPF sera modeste par rapport à l'immensité des besoins, mais combien elle est importante pour les personnes qui la reçoivent. Savoir qu'à des milliers de kilomètres, en Métropole, en Europe et dans d'autres pays, des personnes s'organisent pour apporter une aide, est une démarche qui ne peut que confirmer la nécessité de « mondialiser la solidarité ».

Face à cette succession de catastrophes, le Secours populaire français a débloqué, sans attendre, un premier fonds d'urgence de 100 000 euros pour venir en aide aux sinistrés. Le SPF est en lien étroit avec ses partenaires sur place et active ses réseaux dans l'ensemble des zones concernées afin d'organiser la solidarité et collecter les moyens financiers nécessaires.

Il s'agit tout d'abord de répondre aux besoins de première nécessité (distributions alimentaires, de produits d'hygiène, de tentes, de bâches en plastique, produits bébés, matériel de reconstruction scies, clous...) potabilisation de l'eau, etc.), sachant que ceux-ci vont perdurer pendant des mois, voire des années.

Le SPF envisage ses actions dans le long terme afin d'aider les populations à reprendre leur vie au quotidien. Au-delà de l'urgence, il faudra ensuite accompagner les populations dans la durée, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la réhabilitation, etc. Le Secours populaire compte sur la générosité de tous pour soutenir en urgence les familles sinistrées.

Comment le SPF se mobilise-t-il?

Le SPF est une association décentralisée qui regroupe 98 fédérations départementales, 1 000 antennes et comités locaux et 80 000 bénévoles partout en France. Dès l'annonce de la catastrophe, c'est toute l'association qui s'est mise en mouvement et un appel à la générosité du public a été lancé. Le Spf a également activé ses réseaux en Europe, dans les autres pays affectés et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

Des initiatives de collectes sont aujourd'hui mises en place par les bénévoles de l'association sur tout le territoire français. Le SPF s'adresse aussi aux institutions publiques, aux collectivités, aux entreprises et fondations pour qu'elles prennent part à cet élan de générosité. L'aide que nous pourrions apporter aux familles sinistrées dépendra des moyens financiers que nous aurons réussi à collecter.

Nous savons que nous pouvons collecter beaucoup quand les drames font la « UNE » de l'actualité mais qu'ensuite une « actualité en chasse une autre » et que cette catastrophe sera moins évoquée.

Quelle est l'expérience du SPF en matière d'urgence humanitaire?

Depuis toujours, le SPF se mobilise lors des grands drames humanitaires. Chaque fois, le SPF a lancé une grande campagne de solidarité populaire. Grâce aux ressources financières collectées, la solidarité avec les victimes a pu être immédiate. Mais, au-delà de l'urgence, c'est toujours sur le long terme que le SPF envisage son action

Ces dernières années, le SPF et ses partenaires sur place sont intervenus à maintes reprises lors de grandes catastrophes humanitaires, en particulier dans le cadre du tsunami en Asie du Sud-Est (décembre 2004), mais aussi lors de l'ouragan Katrina aux Etats-Unis (2005), suite au tremblement de terre en Haïti (2010), à la triple catastrophe au Japon en 2011 (séisme, catastrophe nucléaire, tsunami), au séisme au Népal (avril 2015), ou plus récemment dans les Caraïbes lors de l'ouragan Matthew (2016).

Quelques exemples d'actions d'urgence du SPF où le SPF est toujours présent :

2004 – Tsunami : Après l'intervention de première urgence, le SPF a mis en œuvre 53 projets de réhabilitation et de développement dans 4 des pays d'Asie du Sud-Est les plus touchés par la catastrophe (Inde, Indonésie, Sri Lanka, Thaïlande) et collecté 14,5 millions d'euros.

2010 – Haïti : Suite au séisme qui a touché l'île de plein fouet le 12 janvier 2010, le SPF a collecté 4,5 millions d'euros. Plus d'un million d'euros ont été engagés dès les premiers jours qui ont suivi la catastrophe, permettant d'agir tout de suite face l'urgence (tentes, distributions alimentaires, aide médicale...), puis de mettre en place des projets de santé, de scolarisation (construction de complexes scolaires, soutien à des centres de santé, etc.) et d'accès à l'eau potable.

2011 - Japon : Le Secours populaire français est une des premières associations françaises à avoir appelé à la solidarité, dès les premières heures de la catastrophe, il a très rapidement collecté 1 million d'euros. Des actions sont alors mises en place pour apporter la solidarité aux sinistrés, en lien avec des associations et fondations japonaises : distributions de produits de première nécessité, actions pour faciliter la rentrée scolaire des écoliers japonais sinistrés, soutien psychologique et médical aux victimes de la catastrophe.

2015 – Népal : Un puissant tremblement de terre a frappé le 25 avril 2015 la zone autour de la capitale népalaise Katmandou. A l'annonce de la catastrophe, le SPF a mobilisé son réseau de partenaires en Asie afin d'apporter une réponse aux besoins prioritaires identifiés (aide alimentaire, accès à l'eau potable, à l'hygiène et relogement des sinistrés). Le SPF a par la suite engagé un important projet de reconstruction d'école à Khokana.

2016 – Cuba et Haïti : En octobre 2016, le puissant ouragan Matthew a balayé les îles de Cuba et d'Haïti, engendrant des dégâts humains et matériels considérables. Tout de suite, le SPF s'est mobilisé pour collecter des fonds et agir avec son réseau de partenaires sur place. A Cuba, des actions pour faciliter le retour à la scolarité, à Haïti, distribution de colis alimentaires et de produits d'hygiène ; soutien à la mise en place d'hébergements d'urgence, distribution d'outillage permettant la réparation de 600 maisons, réparation des toits de 10 écoles.

Comment agit le SPF lors d'une urgence humanitaire?

Le SPF agit toujours en lien avec des partenaires locaux qu'il connaît directement ou qui sont connus d'autres associations partenaires avec lesquelles le SPF a déjà coopéré. Ce sont eux qui connaissent le mieux le terrain et les besoins de la population.

Ce travail s'effectue en bonne concertation avec les autorités locales et les autres acteurs opérationnels sur place.

Ainsi, notre partenaire local, déjà présent aux Antilles et dans les îles sinistrées a aussitôt effectué un diagnostic des besoins et il sera rejoint par une équipe du Spf dès le mardi 12 septembre 2017 pour mettre en œuvre le plan d'action en faveur des personnes sinistrées à Saint Martin, Saint Barthélémy, Barbuda et Anguilla. Une attention particulière sera donnée aux personnes les plus démunies qui auront le plus de difficultés à se relever après cette catastrophe (notamment dans les îles d'Anguilla et Barbuda pour lesquelles l'aide humanitaire est oubliée).

Dès que le couloir humanitaire nous permettra d'acheminer et de distribuer les produits de première nécessité sur place, la solidarité s'organisera. Enfin, l'équipe du Spf comprendra également des médecins du Spf afin d'intervenir sur les problématiques de santé des plus fragiles (problèmes d'hygiène et d'équilibre alimentaire des nourrissons et des personnes âgées, maladies transmises par les moustiques, prévention des épidémies...).

Je souhaite partir en mission / apporter une aide bénévole.

Le SPF est sensible à toutes les propositions qui lui parviennent et qui témoignent que les valeurs de solidarité sont bien présentes dans notre pays.

Là où il intervient, le SPF travaille toujours en lien avec des acteurs locaux : associations locales, représentant des bénéficiaires, personnes ressources, etc. Pour suivre au mieux les projets menés et intervenir au plus près des populations, des délégations du SPF sont amenées à se rendre sur place. Elles sont composées de bénévoles impliqués au SPF disposant de compétences techniques spécifiques en adéquation avec les objectifs conduits.

Il n'est pas nécessaire de partir pour exprimer sa solidarité ! Partout en France, les bénévoles du Secours populaire français organisent un grand nombre d'initiatives pour collecter des dons financiers indispensables pour conduire les actions de solidarité dans les zones sinistrées.

Sur votre lieu de travail, dans votre établissement d'enseignement, dans votre quartier, dans votre club de sport, au sein de votre réseau de connaissances,... vous pouvez aussi faire connaître les actions du SPF. Si vous souhaitez collecter pour le Secours populaire, nous pouvons mettre à votre disposition des affiches, des troncs, etc. Vous pouvez aussi remettre la recette d'une soirée festive, culturelle ou d'un évènement sportif etc...

Les enfants peuvent aussi prendre part à cet élan de solidarité en faveur des enfants des zones sinistrées en rejoignant les actions solidaires des enfants « copain du monde » du SPF (www.copaindumonde.org).

Autour de nous, des médias, des entreprises, des fondations, des municipalités, des établissements culturels (cinémas, théâtres...) relaient les appels aux dons financiers.

Nous avons besoin de vos savoir-faire, de votre expérience et de votre énergie. C'est pourquoi, nous vous invitons à prendre contact avec la fédération départementale la plus proche de votre domicile qui vous renseignera sur les actions menées localement et la manière dont vous pouvez vous y associer.

Pour trouver la fédération du Secours populaire à côté de chez vous :
http://www.secourspopulaire.fr/federations.0.html?&no_cache=1

Je souhaite faire un don matériel.

D'une manière générale, dans la conduite de ses actions d'Urgences, le SPF a fait le choix de ne pas organiser de collectes de matériel. Et cela pour plusieurs raisons : l'acheminement de containers est souvent très coûteux, acheter sur place permet de soutenir l'économie locale, de répondre au plus près des besoins exprimés, etc.

Ainsi, en Haïti, après le séisme du 12 janvier 2010, l'aide alimentaire distribuée par le SPF était composée de bouillons de viande et de légumes, alimentation haïtienne traditionnelle pour laquelle les produits ont directement été achetés sur place.

Dans le cadre des urgences, chaque situation est particulière. En fonction du contexte, le choix du SPF pourra se porter sur un envoi de matériel. Il s'agira alors de matériel neuf, de grande valeur marchande ou non disponible dans le pays d'intervention. Là encore, ce pourra être des dons ou des produits achetés en grande quantité à des prix négociés au plus bas.

Vous pouvez cependant continuer à nous adresser vos dons matériels pour les personnes démunies que nous aidons en France : la participation symbolique des personnes aidées par le Spf en France permettra ainsi de collecter des fonds pour les régions sinistrées.

Je veux faire un don financier pour les sinistrés. Comment faire ?

Pour faire un don aux sinistrés, plusieurs possibilités :

- **Rendez-vous sur notre site Internet www.secourspopulaire.fr**

Choisir l'affectation « Fonds d'urgence aléas climatiques» lorsque vous finalisez votre don.

- **Envoyez un chèque par courrier, en précisant « Fonds d'urgence aléas climatiques».**
Secours populaire français
BP 3303 - 75123 Paris cedex 03
- **Faites un don par SMS, envoyez un SMS au 9 22 22 en tapant :**
DON 5 pour faire un don de 5€ ;
DON 10 pour faire un don de 10€ ;
Uniquement en France Métropolitaine pour les clients de Bouygues Télécom, Orange et SFR.

Déduction d'impôt

En tant que donateur, vous recevrez un reçu qui vous permettra de bénéficier d'une déduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don dans la limite de 521 euros de votre revenu imposable. Au-delà vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour les entreprises, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60% du montant versé, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxe (avec possibilité de reporter la déduction sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement de ce plafond).

Un don en confiance

Le Secours populaire français a l'agrément « Don en confiance » du Comité de la Charte qui s'assure de la rigueur de notre gestion et de notre transparence financière. Après de grandes catastrophes, l'association est également contrôlée par des instances telles que la Cour des Comptes.